



Admissibilité, critères et processus de mise en candidature pour le Prix du leadership universitaire précoce de l'ACUPO

APERÇU

Ce prix national est attribué à un ophtalmologiste en début de carrière (moins de 10 ans de pratique active) qui a fait d'importantes contributions à la mission universitaire pour l'ophtalmologie à son centre avant la période actuelle des mises en candidature.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les candidats doivent :

- Avoir été mis en candidature par un membre du corps professoral d'un centre universitaire canadien en ophtalmologie. Les présentateurs peuvent inclure le président ou la présidente universitaire du département ou de la division ou le chef clinique. **Un candidat ne peut pas proposer sa propre candidature.**
- Ne jamais avoir reçu ce prix.
- Être en règle avec le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, leur organisme de réglementation provincial et être membres actifs de la Société canadienne d'ophtalmologie. Les candidats doivent exercer activement et respecter toutes les exigences liées à la délivrance du permis d'exercice.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- La valeur et l'impact des contributions du candidat plutôt que son poste ou son titre.
- Des antécédents démontrés de leadership ou de services rendus en ophtalmologie dans un centre universitaire avant la période courante de mise en candidature.
 - *Le Comité d'examen se réserve le droit d'accorder des exceptions à cette exigence lorsque les contributions sont exceptionnelles et extraordinaires.*
- Le leadership et les services peuvent concerner exclusivement une communauté, un département universitaire ou clinique, l'université au sens large ou une combinaison de ces éléments.
 - *Cette diversité garantit que les candidats dont les contributions dépassent leur contexte principal sont également reconnus de manière appropriée.*
- **Les contributions doivent se situer dans un ou plusieurs des domaines qui suivent et doivent avoir un impact direct sur le domaine de l'ophtalmologie. Le présentateur**

doit clairement démontrer des exemples concrets de ces contributions afin d'illustrer clairement l'impact du leadership et des contributions bénévoles du candidat.

- *Promotion active de l'équité, de la diversité et de l'inclusion en ophtalmologie dans son contexte principal et de façon générale;*
- *Leadership au sein de comités ainsi qu'une influence démontrée dans l'offre de services d'ophtalmologie ou en éducation ou en recherche;*
- *Bénévolat soutenu ou à fort impact se traduisant directement par une meilleure qualité de vie des patients, des collègues, des apprenants ou du personnel de soutien;*
- *Attitude qui inspire et facilite le développement personnel ou professionnel des autres au sein de la profession, y compris les apprenants.*
- *Leadership ou service qui facilite directement la mobilisation des patients, des collègues, des apprenants ou du personnel de soutien;*
- *Volonté clairement démontrée de défendre les intérêts du domaine de l'ophtalmologie de façon positive et progressiste.*

PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE

Le présentateur doit remplir le formulaire de candidature en collaboration avec le candidat.

Chaque dossier de candidature doit comprendre ce qui suit :

- Section A : Renseignements sur le candidat, à remplir par le candidat.
- Section B : Proposition et recommandation, à remplir par le présentateur.
- Section C : À remplir par le coordonnateur des candidatures à la réception du formulaire.

Veillez ne pas joindre de curriculum vitæ ou tout autre document supplémentaire, puisque nous n'en tiendrons pas compte. Une seule candidature par candidat est acceptée.

Les dossiers de candidature doivent être transmis de façon électronique sous la forme d'un seul document en format PDF sans autres pièces jointes. Les dossiers complets doivent être envoyés au coordonnateur des candidatures; les copies papier ne seront pas acceptées.

Les dossiers de candidature doivent être approuvés par les candidats et être transmis au coordonnateur des candidatures avant la date limite du 31 mars 2025 à 17 h (HNE). Les candidatures tardives ne seront pas acceptées.

ADAPTÉ DU PROGRAMME DE PRIX DU LEADERSHIP ÉTUDIANT DE L'UNIVERSITÉ DE TORONTO
<https://alumni.utoronto.ca/events-and-programs/awards/utsla#about>

Détails du prix :

- Nombre de prix : 1
- Valeur du prix : 500 \$ (financé par l'ACUPO)
- Administrateur du processus d'attribution : Secrétaire-trésorière ou secrétaire-trésorier de l'ACUPO
- Présentation du prix : au kiosque de la SCO, diaporama de séance, AGA
- Invitation au congrès de l'ACUPO en juin avec remise du prix par le président ou la présidente de l'ACUPO

Membres du Comité des prix :

- Secrétaire-trésorière ou secrétaire-trésorier de l'ACUPO (administrateur du processus d'attribution) + 3 membres de l'ACUPO, soit un représentant de chacune des régions suivantes :
 - Ouest canadien (de la C.-B. au Manitoba)
 - Centre du Canada (Ontario, Québec)
 - Est du Canada (Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Î.-P.-É.)

Échéancier proposé pour la remise du prix en juin 2025 :

- Début de la période de mise en candidature : 15 janvier 2025 (annonce par l'entremise de l'ACUPO ou de la SCO)
- Date limite pour proposer une candidature : 15 mars 2025 (rappel par l'entremise de l'ACUPO ou de la SCO durant la dernière semaine de février)
- Examen des candidatures : mars-avril 2025
- Lauréat choisi d'ici au 30 avril 2025 pour donner suffisamment de temps pour informer le récipiendaire et la préparation de la présentation au Congrès annuel et exposition de la SCO, en juin 2025 (plaque, chèque de 500 \$, lettre du président ou de la présidente).

FIN DE L'ÉBAUCHE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE PRIX

...VOIR LA PAGE SUIVANTE POUR LE CONTENU PROPOSÉ DU FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Formulaires de candidature (PDF à remplir) – Approuvés

Section A : Renseignements sur la personne mise en candidature, à remplir par celle-ci

- Nom complet du présentateur ou de la présentatrice/Titre et organisation/Coordonnées (téléphone, courriel)
- Scolarité/titres de compétences
- Domaine d'exercice de l'ophtalmologie
- Domaines d'intérêt particulier

Section B : Proposition et recommandation, à remplir par la personne qui présente la candidature.

- Nom complet du présentateur ou de la présentatrice/Titre et organisation/Coordonnées (téléphone, courriel)
- Date de la mise en candidature/Nom complet du candidat ou de la candidate/Depuis combien de temps le/la présentateur-ice et le/la candidat-e se connaissent-ils?
- Raison de la mise en candidature
- Exemples précis démontrant les compétences et contributions du candidat ou de la candidate
- Raison pour laquelle le candidat ou la candidate constitue le meilleur choix pour ce prix
- Témoignages écrits (datés et signés) d'au moins deux autres personnes pouvant attester de la valeur et de l'impact des réalisations du candidat ou de la candidate

Section C : À remplir par le coordonnateur des candidatures à la réception du formulaire.

- Date de réception de la candidature
- Confirmation – toutes les sections sont remplies
- Candidature soumise à l'examen du Comité des prix
- Candidature examinée par le Comité des prix
- Retenue
- Non retenue – à conserver dans les dossiers pour l'avenir

<https://www.cos-sco.ca/fr/acupo/awards/>